

République Française - Département de l'Ain - Arrondissement de Belley - Canton de Belley

COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY

Tél : 04 79 81 34 92 -- Fax : 09 70 60 00 52

mairie.arboysenbugey@orange.fr

~~ Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 mai 2017 ~~

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 mai 2017

Sous la Présidence de M. BERGER Charles.

Présents : Mmes BRODSKIS Anne, LANZONI Noëlle, NARDINI Christèle, PEYSSON Christie, RAPAUT Christine, MM. ANGELIER Fabrice, BERNEL Denis, CODEX Joël, JACOB Quentin, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, THEVENON Cyril.

Excusés : Mme GALLAND Suzanne donne pouvoir à M. BERGER Charles.

M. DECROZE Emmanuel donne pouvoir à Mme PEYSSON Christie.

M. VUILLEROD.

Absents : Mme MARCHANT Nathalie.

Mme RAPAUT Christine a été élue Secrétaire de Séance.

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2017.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

Modification de l'ordre du jour :

Délibération : Adhésion au groupement de commandes de BUGEY SUD pour l'acquisition de matériels alternatifs au désherbage chimique en vue d'atteindre l'objectif du « zéro pesticide » et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres.

Délibérations :

🔗 Objet : Choix du bureau d'étude pour la rédaction du PLU et choix du bureau d'étude pour la rédaction du PADD

Le Maire rappelle qu'un marché de prestations intellectuelles a été lancé pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), il donne lecture de tout le déroulement de cet appel d'offre.

Au terme des procédures de négociation, M. le Maire propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse présentée par :

- Lot n° 1 : élaboration du PLU
- l'entreprise LOUP & MENIGOZ pour un montant de 27 300,00 € HT soit 32 760,00 € TTC.
- Lot n° 2 : évaluation environnementale du PLU
- l'entreprise AMETEN pour un montant de 11 850,00 € HT soit 14 220,00 € TTC

Un dossier de demandes de subventions sera établi pour les deux marchés..

Le Maire propose de délibérer dans ce sens et met cette délibération au vote.

Adoptée à l'unanimité des présents.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché et tous les actes contractuels y afférant nécessaires à son exécution.

🔗 Objet : Adhésion au groupement de commandes « zéro pesticide » de BUGEY SUD :

Le Maire informe qu'il est nécessaire de délibérer pour adhérer au groupement de commandes pour l'acquisition de matériels alternatifs au désherbage chimique en vue d'atteindre l'objectif du « zéro pesticide ».

Il demande

- De l'autoriser à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour l'acquisition, l'entretien et la maintenance de matériels alternatifs au désherbage chimique en vue d'atteindre l'objectif du « zéro pesticide » ;
- De l'autoriser à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés.

Le Maire propose de délibérer dans ce sens et met cette délibération au vote.

Adoptée à l'unanimité des présents.

➤ URBANISME : Depuis le 03.03.2017

Permis de construire : 5

*Demande refusée pour problème de pente de toit, construction de maison d'habitation de plain pied CLARI/KURPIK (Chemin de la Combe à ARBIGNIEU) ; demande redéposée et en cours d'instruction.

*Demande accordée le 21.04 pour construction de maison d'habitation de plain pied avec garage (Chemin des Molottes à PEYZIEU) ANTHELME Sébastien/ARBONNET Eloïse.

*Demande en cours d'instruction pour construction de maison de plain pied avec garage (Montée F. Parra à SILLIGNIEU) CODEX Alain.

*Demande en cours d'instruction pour construction de maison individuelle (En Quatre Rues à ARBIGNIEU) BURDINAT/WAELPUT, sur terrain Mme et M. LE DAIN.

*Demande de permis modificatif sur maison individuelle = terrasse et garage ouverts au lieu d'être fermés (105, Chemin du Verger à THOYS) PERDRIX Vincent.(En vue de vente)

Déclarations préalables : 9 = 6 instruites + 3 en cours

*DP déposée le 27.02 pour construction d'une piscine MORET Gérard (Chemin de la Jeannette à SILLIGNIEU), non opposition le 16.03

*DP déposée le 21.03 pour construction d'un abri semi-ouvert PERROT Béatrice (Route du Dauphiné à PEYZIEU), non opposition le 18.04

*DP déposée le 23.03 pour réfection façades de la salle des fêtes d'Arbignieu, non opposition le 04.04

*DP déposée le 27.03 pour pose de panneaux solaires (Route de l'Ancienne Foire à THOYS), classée sans suite car annulée par le bénéficiaire (GRIVET Yves)

*DP déposée le 29.03 pour construction d'un mur avec portail coulissant GALHAUT Denis (Chemin des Noyers à THOYS), non opposition le 25.04

*DP déposée le 20.04 pour construction piscine semi-enterrée METGE Alain (Chemin de la Planta à SILLIGNIEU), non opposition le 27.04

*DP déposée le 04.05 pour construction d'un abri semi-ouvert BURDET Gilles (Rue du Midi à ARBIGNIEU)

*DP déposée le 04.05 pour construction d'une clôture avec 2 portails POZZOBON Denis (Chemin de la Tour à ARBIGNIEU)

*DP déposée le 09.05 pour installation de panneaux photovoltaïques AQUATHERMO France (Route de l'Ancienne Foire à THOYS) mais dossier incomplet.

Certificats d'Urbanisme : 3 opérationnels + 1 informatif

▪ CU opérationnels =

2 CU refusés le 05.05 pour construction de maisons d'habitation (Les Revoirettes à ARBIGNIEU), terrains de PONCET Emile

1 CU positif le 09.05 pour création d'une maison d'habitation (Montée F. Parra à SILLIGNIEU) Vente MARECHAL François / POZZOBON Laurent

▪ CU informatif = Vente BECQUIE/RIBEIRO, maison Route du Dauphiné à PEYZIEU.

Renseignements d'Urbanisme : 2 pour ventes immobilières

Vente BECQUIE/RIBEIRO (Maison à Peyzieu) et vente TERRASSON/MARTIN (Terrain lieu-dit La Forêt, 8075m²).

Informations diverses :

Panneaux villages : Tous les panneaux d'entrée de village sont stockés au local technique jusqu'à leur installation par l'agence routière : 19 panneaux commandés par la Commune (1.904,22€) pour les voies départementales, et 5 panneaux commandés par la Communauté de Communes pour les voies communales (4 pour SILLIGNIEU et 1 pour le CROZET). Nous attendons les recouvrements pour les panneaux entrées des hameaux qui sont à la charge de l'agence routière.

Eclairage public : La Phase 1 de rénovation et mise aux normes de l'éclairage sur SAINT BOIS s'est terminée en 2016. La commande pour les Phases 2 et 3 des rénovations de l'éclairage public est signée, pour 15.741,52€ prévisionnels.

2017 : Phase 2 : 14 luminaires de THOYS, 9 luminaires (+changement de l'armoire de commande) de SILLIGNIEU et 2 luminaires d'ARBIGNIEU.

2018 : Phase 3 : 14 luminaires (+changement de l'armoire de commande) pour ARBIGNIEU.

Le Maire rappelle que le SIEA prend à sa charge 50% du coût HT et récupère la TVA.

Insalubrité Sillignieu : Ce dossier est aujourd'hui dans les mains d'un notaire, pour suivre l'évolution jusqu'au moment où le terrain sera au Service des Domaines pour vente. Le Maire sera à même de soumettre l'achat si cela est accepté par le Conseil Municipal. En attendant il propose de nettoyer ce terrain (ronces et laine de verre en plein air) ; le devis prévisionnel de cette prestation s'élève à **2.052 € TTC**.

Archivage mairie : Le Maire présente la convention à signer avec le CDG01 (Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain) : en 2017, 1 journée de tri sommaire, puis en 2018, 25 journées de tri et conditionnement. Le coût total de la prestation s'élève à 6.500€ brut, la Commune fera des demandes desubventions.

Agencement bureau mairie Arbignieu : Le Maire présente l'agencement du bureau. Un devis de 3.690€ HT est fait par l'entreprise Couturier de Yenne pour des travaux intérieurs, à savoir : création d'un bureau supplémentaire pour le 1^{er} Adjoint dans le bureau du Maire + étagère aspect identique au bureau, renforcement ou changement des étagères du placard existant et construction d'un placard coulissant complémentaire.

Garage communal : Le Maire présente la mission d'assistance à MO (Maitrise d'Ouvrage) de l'agence du département de l'Ain pour la construction d'un local technique au lieu-dit « les SABLIERES » ; cette prestation s'établit comme suit : Etude de faisabilité = 2.700€ / Assistance à la passation du marché = 4.275€ / Recherche de financement = 1.800€.

Réparation église : Le Maire présente les travaux nécessaires à la rénovation interne du clocher soit : changement des 8 abat-sons de l'église + réalisation d'un plancher au niveau des abat-sons + dépose d'un escalier « Meunier » et remise en place d'un nouvel escalier à pas japonais + changement du 1^{er} plancher d'accès au clocher.

3 devis ont été reçus : COUTURIER ROBERT de YENNE : 11.070,00€ / SARL FAURE-GIRERD&REY de SAINT MARTIN DE BAVEL : 7.214,00€ / COUV'ZING d'ARBIGNIEU: 8.550,00€

Accord de la commission Travaux-Voirie-Bâtiments pour réalisation des travaux : choix de SARL FAURE-GIRERD&REY

Voirie communale : Le Maire présente la demande faite à la Communauté de Communes, soit : A) Chemin de la RUELLE VC 10 et Impasse du CENTRE VC 11, PEYZIEU (enduit sur 60m et 30m linéaires) / B) Plateau des REVOIRETTES VC 17, ARBIGNIEU (Emulsion sur 285m) / C) Impasse de MELON VC 33, ARBIGNIEU (Enduit sur 60m) / D) Chemin des MARAIS VC 64, THOYS (Emulsion sur 60m) / E) Chemin du MURAILLER VC50, THOYS (Emulsion sur 60m).

Sont retenues pour 2017 : les voies communales B, C, D, E.

Sécurité traversée Arbignieu : Le Maire rappelle qu'une réunion sur le site a eu lieu le 14 mars 2017 avec l'agence routière, qui a maintenu sa position. 3 choix ont été définis au cours de la réunion sur site :

Choix n°1 : Les routes communales « Route du Colombier », « Rue du Midi », « Rue des Ecoles » et « Chemin de la Tour » sont **non prioritaires** sur la D69 et priorité est donnée à la D10F par rapport à la D69 sur le haut du bourg.

Choix n°2 : la voie communale « Rue des Ecoles » est prioritaire sur la route départementale D69 et priorité est donnée à la D10F par rapport à la D69 sur le haut du bourg.

Choix n°3 : les voies communales sont prioritaires sur la route départementale dans toute la traversée et priorité est donnée à la D10F par rapport à la D69 sur le haut du bourg.

La commission a fait le **choix n°1** : suite à cette décision et à l'acceptation de l'Agence routière de BELLEY, la Commune signera une convention et elle fera faire des devis pour la demande de subventions et la réalisation des travaux.

Le Maire attend la réponse de l'agence routière de BELLEY sur la sécurisation du virage au bas de bourg d'ARBIGNIEU.

Salle des fêtes Arbignieu : Le Maire informe du retour positif de la DP pour la rénovation de la salle des fêtes d'ARBIGNIEU ; la CCBS devrait rédiger l'appel d'offre pour l'ensemble des travaux à partir de la semaine prochaine.

Passage derrière église d'Arbignieu : Le Maire a reçu 2 devis relatifs au passage sécuritaire derrière l'église : le 1^{er} pour 16.130€HT, et le 2^d pour 10.600€HT qui est incomplet - il manque la pose d'un enrobé (± 2200) et la construction d'un mur de séparation entre les deux propriétés (± 6000). Une fois l'entreprise choisie, une demande de subvention sera faite.

Réhabilitation logement étage mairie Saint Bois : Le chauffage de ce logement vide actuellement doit être changé : passage au chauffage électrique avec radiateurs aux normes actuelles pour remplacer un chauffage au gaz vétuste ; le choix de l'entreprise serait PGE Premeyzel pour **10 000€** environ, une demande de subventions sera faite.

Création de la maison pour tous à Saint Bois : Les travaux nécessaires pour la maison pour tous comprennent la mise en place d'un espace toilettes, la création d'un avant-toit par l'agrandissement du bâtiment avec agencement d'un espace fermé. Les 1^{ers} devis font ressortir un budget de **12.528€** pour la charpente et **10.356€** pour les travaux bâtiments.

Création d'un local de chasse à Saint Bois : Il s'agit d'effectuer des travaux d'amélioration du foyer de SAINT BOIS, qui serait réservé aux chasseurs pendant la période de chasse : un appel d'offre sera lancé pour la création de sanitaires et d'un espace découpe gibier, et la modification des VRD au niveau de l'eau et de l'assainissement. L'objectif est que ce lieu soit opérationnel avant l'ouverture de la chasse.

Sécurisation de la traversée de Saint Bois Le Bourg : Les travaux pour la réfection de la chaussée par l'agence routière de BELLEY sont annoncés pour cet été. Un plan de mise en place de la sécurisation de cette route sera présenté au Conseil Municipal et validé par l'agence routière de BELLEY. Un devis sera fait par la Commune pour la réalisation de ces travaux.

Questions diverses :

- Un nouvel employé communal, M. Pascal CERVATO, a été employé pour 6 mois, du 02.05.17 au 31.10.17, pour 24 heures hebdomadaires réparties sur 1 jour à Saint Bois et 2 jours à Arbignieu.
- Le véhicule utilisé par l'employé communal de Saint Bois étant devenu trop dangereux, il a été remplacé par un Peugeot Partner.
- Le projet photovoltaïque sera rediscuté au moment de la rédaction du PLU.
- La mise en vente de la grange du Crozet devrait se faire prochainement.

Prochaines réunions du Conseil Municipal

- Le 9 juin 2017, 20h à SAINT BOIS salle du foyer : Conseil Municipal Ordinaire.
- Le 7 juillet 2017, 20h à ARBIGNIEU Salle de la cantine : Conseil Municipal Ordinaire.

Le Maire,
Charles BERGER

